



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 43094

Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la retenue sécurité sociale effectuée sur les pensions de réversion. N'étant pas inscrites à la sécurité sociale ni portées comme bénéficiaires sur la carte de sécurité sociale, les veuves doivent s'acquitter de cette retenue. Or, pour un grand nombre d'entre elles, ce prélèvement apparaît injuste. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43094

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1752

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)